

PROTOCOLE DE PRISE EN COMPTE DES SITUATIONS SUPPOSÉES D'INTIMIDATION ET/OU DE **HARCÈLEMENT** À L'ÉCOLE



1

DÉCOUVERTE

A l'école par

- L'enfant intimidé (cible)
- Les témoins
- Les parents
- Un enseignant
- Un personnel municipal

A l'IEN par

- Les parents
- Un appel au **3020** (harcèlement) ou **3018** (cyberharcèlement)

RECUEIL D'INFORMATIONS

Par un enseignant ou le directeur
auprès de la cible et de ses parents

2



3

CARACTÉRISATION

Situation d'intimidation /
Situation autre que de l'intimidation

TRAITEMENT

Gestion de la situation par les membres
de la communauté éducative

4



5

BILAN

Résolution
de la situation

Information

- Equipe
- Parents
- IEN

Situation perdue

Mise en place
d'une autre méthode

PROTOCOLE DE PRISE EN COMPTE DES SITUATIONS SUPPOSÉES D'INTIMIDATION ET/OU DE **HARCÈLEMENT** À L'ÉCOLE



1

DÉCOUVERTE

A l'école par

- L'enfant intimidé (cible)
- Les témoins
- Les parents
- Un enseignant
- Un personnel municipal

A l'IEN par

- Les parents
- Un appel au **3020** (harcèlement) ou **3018** (cyberharcèlement)

RECUEIL D'INFORMATIONS

Par un enseignant ou le directeur
auprès de la cible et de ses parents

2



3

CARACTÉRISATION

Situation d'intimidation /
Situation autre que de l'intimidation

TRAITEMENT

Gestion de la situation par les membres
de la communauté éducative

4



5

BILAN

Résolution
de la situation

Information

- Equipe
- Parents
- IEN

Situation perdue

Mise en place
d'une autre méthode